

Le clavier ne doit pas supplanter le stylo, car l'écriture développe des qualités nécessaires pour mieux apprendre, permet d'acquérir une bonne orthographe, facilite la mémorisation. L'écriture de chacun est unique, elle est le reflet de la personnalité de l'élève.

Cependant notre établissement scolaire est touché par la rapidité des transformations induites par la révolution numérique qu'il ne faut pas subir, cela suppose un projet cohérent et mesuré qui nécessite des ajustements réguliers du dispositif.

Le projet numérique ne se limite pas à l'équipement, il doit accompagner la transformation des postures professionnelles. Les élèves doivent être aussi initiés au codage qui leur permet d'entrer vraiment dans l'univers informatique.

Certains aspects pratiques ne sont pas négligeables : diminution du poids du cartable, diminution des photocopies, coût moindre des manuels scolaires numérisés...Le site internet de l'établissement est un vecteur important de l'information et de la communication des familles, particulièrement par le biais de l'application « école directe ».

En amont d'un projet numérique, il est nécessaire de faire de lourds investissements d'infrastructures (connexion haut débit, serveur, câblage, wifi).

L'équipe pédagogique du premier degré est reconnue pour ses compétences et son rôle de pionnier dans la maîtrise de l'outil numérique. Toutes les classes élémentaires sont équipées de tableaux interactifs en école élémentaire et d'iPads en maternelle, en cohérence avec la loi de refondation de l'école.

Cela permet le travail en autonomie, la coopération entre élèves, la diversification des tâches, et favorise le langage.

Au collège, toutes les salles sont équipées d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs et d'un accès à internet. Des salles informatiques ou des classes mobiles permettent un accès individuel à l'outil numérique. Dès la 6^{ème} avec l'aide des familles les élèves sont dotés d'un iPad et utilisent ce même matériel tout au long de leur scolarité au collège.

Il ne s'agit pas seulement de la location d'une tablette, mais d'un vrai service numérique qui inclut, la maintenance, la gestion des mises à jour, l'installation des différentes applications pédagogiques, les manuels scolaires numériques, l'accès à différentes fonctionnalités dont la formation des parents et des élèves, dans un environnement sécurisé, l'assurance casse et vol.

Nous travaillons avec la société BiMP Education (Groupe LDLC), acteur majeur dans l'accompagnement numérique des établissements scolaires, aussi bien dans le domaine de la formation que dans la gestion du parc de matériel.

Au lycée, nous avons commencé une expérience permettant l'usage d'ordinateurs portables personnels, à terme la généralisation de cette pratique devrait permettre à chacun d'avoir accès à des ressources numériques individualisées stockées sur le serveur de l'établissement. Nos élèves sont ainsi préparés à l'usage du numérique tel qu'il existe dans l'enseignement supérieur.

Il est à noter que tous nos élèves de BTS sont dotés d'un ordinateur portable fourni par l'établissement dont ils sont responsables durant les 2 années de leur formation.

Développer un projet numérique suppose aussi le respect des règles liées à ce nouvel environnement. Avec plusieurs partenaires, l'établissement accompagne les élèves, les parents et les enseignants quant aux dangers du numérique et du téléphone portable (E réputation, harcèlement, réseaux sociaux, jeux, piratage etc...) Une charte d'utilisation de l'internet, des réseaux sociaux, des services multimédia et de l'ENT est intégrée au règlement intérieur de l'établissement.